



NOUS NE BATTRONS PAS EN RETRAITE ! LA CGT DECLARE LA GUERRE A LA MISERE

**REFUSER LA MISÈRE,
UN CHEMIN VERS LA PAIX.**



**17 OCTOBRE : JOURNÉE MONDIALE
DU REFUS DE LA MISÈRE**

- ↳ Ils volent aux pauvres pour donner aux riches
- ↳ Ils réduisent les jeunes au désespoir en les condamnant au chômage, à la misère et à la précarité
- ↳ Ils lisent la lettre de Guy Moquet mais matraquent nos enfants au Flash Ball
- ↳ Ils veulent nous faire travailler le dimanche et déstructurer notre vie familiale, sans doute pour mieux nous reprocher de ne pas nous occuper de nos enfants et nous couper les allocations familiales
- ↳ Il veulent supprimer la solidarité entre les générations
- ↳ Ils veulent baisser nos salaires en augmentant les cotisations retraites de 7,55% à 10,25%
- ↳ Ils veulent supprimer la sécurité sociale : Malgré la CMU, 18% des français ne se soignent pas faute d'argent
- ↳ Ils veulent supprimer les 35 heures
- ↳ Ils expulsent à tour de bras et violent l'article 1 de la Constitution

ALORS RESISTONS !

EXIGEONS LE PARTAGE DES RICHESSES ET DU TEMPS DE TRAVAIL

Depuis le 12 octobre l'AG de l'intersyndicale Mairie
de Paris a voté la grève reconductible

**VENEZ CRIER VOTRE MECONTENTEMENT
MARDI 19 OCTOBRE PLACE D'ITALIE A 13H30**

Ouf, on a failli avoir peur : Par un vote du 3 septembre 2010, les députés ont rejeté à la quasi-unanimité l'amendement n°249 Rect. proposant d'aligner leur régime spécifique de retraite (dont bénéficient également les membres du gouvernement) sur le régime général des salariés. C'est ça une réforme juste ?

POUR DEFENDRE L'EMPLOI LES SALAIRES LES RETRAITES

Je me syndique à la C.G.T.

Nom.....Prénom.....
Direction.....Grade.....
Adresse personnelle.....

Retrouvez tous nos tracts sur le site : www.us-cgt-spp.org

Ce matériel a été élaboré par les syndiqués et est distribué grâce aux cotisations syndicales.

La grève a pour conséquence une retenue sur traitement, (absence de service fait) de :

- * 1/210 si la grève a duré de 1 minute à 1 heure
- * 1/120 si la grève a duré de 1h01 à 1h45
- * 1/60 si la grève a duré de 1 h46 à une demi-journée
- * 1/40 si la grève a duré de la demi-journée à 5h15
- * 1/30 si la grève a duré de 5h16 à la journée

